

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DEFEND !



INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°6

Montreuil, 08 Avril 2018

Le chiffre du jour

1 cheminot sur 2 en grève

Dans le cadre de la deuxième séquence de 2 jours, les cheminots se sont à nouveau engagés massivement dès le samedi 07 avril 20h00.

La mobilisation s'élargit et s'ancre dans la durée.

LE GOUVERNEMENT MONTE EN PRESSION

Ce week-end, le Premier ministre s'est épanché dans un quotidien national pour réaffirmer la fermeté du gouvernement et sa volonté d'aller jusqu'au bout !

Le Ministre de la Transition Ecologique (Nicolas Hulot) a affirmé de son côté qu'il fallait remettre la SNCF sur des « rails soutenables » financièrement.

Pour la CGT, il y aura donc bien des économies à réaliser. Cela pourrait commencer par la fermeture de nombreuses lignes de proximité. Curieux pour un écologiste averti !

En revanche, le gouvernement et la direction vont tenter toutes les manœuvres possibles pour laisser croire à un amoindrissement de la mobilisation et renverser l'opinion publique.

Après à peine 4 jours de grève, le Président de la République prendra la parole le jeudi 12 avril à 13h00. Sous couvert de fermeté, cela est un signe sérieux de fébrilité. Il tentera sûrement d'expliquer que tout est joué et que la mobilisation est illégitime.

Le débat parlementaire qui s'ouvre lundi 09 avril prochain, porte sur la loi autorisant le gouvernement à rédiger des ordonnances. Rien de nouveau !

Ne nous laissons pas prendre au piège ! L'heure est donc à l'amplification de l'action.

CONCERTATION AU MINISTÈRE SUR LE VOLET SOCIAL

Lors de la réunion du 06 avril dernier, la Ministre Borne a affirmé que « la concertation sur le volet social » serait l'enjeu majeur de la réforme du gouvernement. Elle dit vouloir poursuivre le débat jusqu'à mi-mai. Pourtant, elle a réaffirmé, dès l'entame de la réunion, que la fin du recrutement au Statut des cheminots est non-négociable. C'est une décision du gouvernement.

Un document préparatoire (très léger) a été transmis la veille (tard le soir) aux Organisations Syndicales. Une partie du document a été rédigée par le patronat ferroviaire (l'UTP) faisant état de la négociation d'une CCN de branche, l'autre partie par la direction de la SNCF, reprenant les titres des 7 thèmes constituant le projet du groupe.

Comme depuis le début des concertations, la Ministre est restée inflexible. Elle considère qu'elle n'a pas à répondre aux questions et a continué d'ignorer les arguments portés par les Organisations Syndicales. Nous sommes loin des négociations comme annoncées dans les médias.

Concernant le Statut, la Ministre redit que les cheminots de la SNCF « coûtent » trop cher. (Les cheminots de la SNCF « coûteraient » 30 % plus cher qu'un salarié d'une entreprise de droit privé, dont 8 % « à cause » du Statut des cheminots.)

Poussée dans ses retranchements, elle s'est engagée à transmettre l'étude de la SNCF sur le « surcoût » du Statut.

L'UTP a fait valoir un principe d' « agilité sociale » qui pourrait se traduire, par exemple, par une négociation des salaires sur chaque concession. C'est le retour des minimas salariaux par Région du début du siècle.

La direction de la SNCF, quant à elle, a annoncé les contours du futur cadre social dans l'entreprise pour les futurs embauchés ainsi que pour les cheminots toujours sous Statut :

- Abandon de la reconnaissance des diplômes,
- Suppression des examens et concours,
- Moins d'automatisme des promotions.

La direction de la SNCF suit fidèlement la philosophie du projet gouvernemental.



Prochain préavis unitaire du 12 avril 20h00 au 15 avril 07h55.

Pensez à déposer vos DII !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Fonction :

Grade :

Position de rémunération :

Etablissement :

Tél :

E-mail :



Nom du secteur:.....Tél :

Syndicat :.....Tél :

Nom du contact :

Nom du syndiqué :

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

